

ERRATUM

Veillez noter qu'une erreur s'est glissée dans l'avis public paru dans le Courrier Sud du 17 avril dernier, relativement à l'avis public concernant le projet d'agrandissement du parc de réservoirs de Cepsa Chimie Bécancour inc. et par conséquent, l'avis aurait dû se lire comme suit :

Avis public
PROJET D'AGRANDISSEMENT DU PARC DE RÉSERVOIRS
DE CEP SA CHIMIE À BÉCANCOUR

Cet avis est publié pour informer le public du début de l'évaluation environnementale du projet.

Cepsa Chimie souhaite ajouter quatre à six nouveaux réservoirs de produits sur son site de production, au parc industriel et portuaire de Bécancour. Les produits visés sont déjà utilisés et entreposés à l'usine de Bécancour et incluent du benzène, des alpha-oléfinés et de l'alkylbenzène linéaire. Les nouvelles installations seront construites à l'intérieur de la propriété de Cepsa Chimie et permettront une meilleure optimisation de la logistique de transport, tout en consolidant les activités de l'entreprise à Bécancour. Le projet requerra un investissement d'environ 25\$ millions de dollars, financé par l'entreprise elle-même.

Pour plus d'information, le public peut consulter l'avis de projet déposé par son initiateur au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, lequel contient, notamment, une description du projet ainsi que du site visé, de même qu'une description des principaux enjeux identifiés et des impacts anticipés sur le milieu récepteur.

L'avis de projet de même que la directive du ministre relative à la réalisation de l'étude d'impact du projet sont accessibles pour consultation dans le registre public des projets assujettis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'adresse Internet suivante: <http://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/index.asp>

Toute personne, tout groupe ou toute municipalité peut faire part au ministre, par écrit et au plus tard le 22 mai 2019, de ses observations sur les enjeux que l'étude d'impact du projet devrait aborder. Ces observations peuvent être transmises au ministre par l'entremise du registre public à l'adresse Internet ci-haut mentionnée.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus relativement au processus d'évaluation environnementale de ce projet aux numéros 418521-3830 ou 1 800 561-1616, et sur le site Internet du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (<http://www.environnement.gouv.qc.ca>).

Le 1^{er} mai 2019

Cet avis est publié par Cepsa Chimie conformément à l'article 31.3.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2).

>197506